

L'INTERMÉDIAIRE

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

VOLUME 15, NUMÉRO 2

NOVEMBRE 2006

Depuis 35 ans au service
de ses membres

mot du
président



FRANÇOIS JEAN
Président-directeur général

Notre congrès des 28 et 29 septembre sur le thème « Être à la hauteur, une question d'attitude », qui s'est déroulé à Rimouski, aura sans aucun doute été à la hauteur des attentes des quelque 480 gestionnaires qui y ont participé. En effet, les commentaires reçus sont plus qu'élogieux. Les conférenciers, messieurs **Bernard Voyer** et **Michel Clair**, le **docteur Serge Marquis** ainsi que le **commandant Robert Piché**, ont grandement été appréciés. Par ailleurs, les retombées directes et indirectes de notre congrès dans la région se chiffrent à plus de 300 000 \$. Vous pouvez lire les nouvelles et voir plusieurs photos des différentes activités de ce congrès mémorable en pages 3, 4 et 5.

Tenu dans le cadre du congrès, le **Gala de remise du Prix d'Excellence 2006 de l'Association**, sous la **présidence d'honneur du recteur de l'université Laval, monsieur Michel Pigeon**, marquait le 20^e anniversaire de cet événement. Il aura permis de reconnaître 14 membres pour leur engagement envers leur profession, leur association et dans leur communauté. Vous

peuvez voir les photos des récipiendaires en pages 6 et 7.

L'**Assemblée générale annuelle 2006**, tenue le 28 septembre, a permis de faire rapport des multiples activités survenues au cours de l'année 2005-2006. Ce fut aussi l'occasion de souligner la croissance du membership qui a franchi le cap du 6000^e membre actif en avril dernier. Pour plus de détails, **consultez le rapport annuel joint** à cette édition de L'Intermédiaire.

L'Association a aussi souligné, lors de l'Assemblée générale annuelle, le départ de six membres du Conseil d'administration. Mesdames Lise Giroux et Lise Dicaire ont été promues cadre supérieur, monsieur Daniel Collin a obtenu un nouveau poste de cadre intermédiaire dans une autre région administrative et messieurs Normand Archambault, Luc Bourque et Clermont Dussault ont pris leur retraite.

À la suite de l'Assemblée générale annuelle, j'ai présenté conjointement avec monsieur Michel Desjardins, conseiller senior au Groupe Conseil CFC, **les faits saillants du positionnement et plan stratégique 2006-2010 de l'Association**. Cette démarche déterminera les priorités et les plans d'action qui en découleront au cours des quatre prochaines années. Je vous invite à découvrir ces faits saillants **en parcourant la brochure insérée dans cet envoi** qui a été réalisée en collaboration avec madame Hélène St-Pierre, consultante dans ce dossier.

Le dossier de l'équité salariale continue d'évoluer avec deux nouvelles: une bonne et une moins bonne.

La bonne nouvelle, c'est que les travaux du nouveau comité d'équité salariale se sont poursuivis cet automne et trois nouvelles rencontres de travail du comité sont prévues les 6 et 28 novembre ainsi que le 11 décembre. À ce jour, la volonté de mener l'exercice à terme semble manifeste pour chacune des parties qui s'y sont engagées. D'ailleurs, on peut lire dans le bulletin d'information sur l'équité salariale **L'Équité maintenant** produit récemment par le secrétariat du Conseil du trésor que « D'autres programmes d'équité salariale seront réalisés prochainement. Ainsi, près de 30 000 personnes sont visées. Il s'agit notamment des cadres de la fonction publique et du secteur parapublic, ainsi que des agents de la paix ».

La moins bonne nouvelle, c'est que le commissaire Jacques Daigle de la Commission des relations du travail (CRT) a rendu sa décision le 28 septembre 2006 à la suite de l'appel que l'AGESSS avait logé de la décision de la présidente de la Commission de l'équité salariale, madame Rosette Côté. Le commissaire Daigle rejette notre appel pour le motif que la Loi sur l'équité salariale a été modifiée le 25 mai 2006 et que ces modifications rendent caduques nos motifs. À nos yeux, il s'agit davantage d'une non-décision puisque la CRT évite ainsi de se prononcer sur la validité de l'appel dont nous l'avions saisie.

Afin de préserver vos droits et ne connaissant pas les résultats des travaux du nouveau comité d'équité salariale et tenant compte que nous avons des motifs sérieux qui, selon nous, justifient le recours à une requête en révision judiciaire devant la Cour supérieure du Québec, nous avons décidé de nous adresser à la Cour supérieure dans le but d'obtenir la cassation de la décision du Commissaire Daigle de la CRT.

À titre de président du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR), je présenterai, le 7 novembre 2006, **le mémoire du RACAR sur le Projet de loi 27 qui concerne la gouvernance de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)** devant la Commission des finances publiques de l'Assemblée Nationale du Québec.

Par ailleurs, je continue à participer aux travaux des comités mis sur pied par le MSSS pour réaliser la **mise à jour de la politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement**, de même que la **mise à jour de la planification de la main-d'œuvre du personnel d'encadrement** du réseau de la santé et des services sociaux. Ces travaux seront complétés d'ici la fin de l'année. Des suites en découleront dès 2007 et vous en serez informés.

suite page suivante

sommaire



- 1 Mot du président
- 2 Mot du président (suite)
Congrès 2006 – **Être à la hauteur...**
Projet d'œuvres d'art corporatives
- 3 4 5 Congrès 2006
- 6 7 Gala du Prix d'excellence 2006
- 8 Assurances – **Tarification 2007**
- 9 Chronique – **En cas de pandémie**
Publicité – La Personnelle
- 10 Publicité – Desjardins Sécurité financière
Publicité – La Capitale

L'ASSOCIATION A POUR MISSION DE:

1. représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres;
2. consulter et tenir informés les membres en tout temps;
3. influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux;
4. contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion;
5. valoriser l'excellence en gestion.



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX

601, boul. Adoncour, bureau 201
Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone: 450 651-6000
Sans frais: 1 800 361-6526
Télécopieur: 450 651-9750

envoi poste publication
canadienne

numéro de convention
40051072